

LA MULATIÈRE

Pont de l'autoroute : un trajet plus sécurisant pour les cyclistes

Modes doux. Les cyclistes vont enfin pouvoir circuler à double sens, sur le pont de La Mulatière. Même si l'aménagement total doit encore attendre, les premiers travaux démarrent ce lundi, dans la nuit.

C'est un combat de longue haleine qui trouve enfin sa récompense. Les vélos pourront bientôt traverser le pont de La Mulatière, donc l'A7, sans crainte. La première phase des travaux se fera sur la partie nord-sud (voir infographie ci-contre), où aucun aménagement n'existe actuellement. L'État a donné son accord la semaine dernière pour réaliser les changements.

1 500 cyclistes sur le pont chaque jour

La voie de droite de l'autoroute sera fermée trois nuits consécutives, afin de commencer la réalisation d'une piste cyclable sur cette première partie. Il s'agira de faire la même chose sur le trottoir et la chaussée, le long du parvis du musée des Confluences, de l'autre côté de l'autoroute. « C'est un aménagement temporaire », accorde Gilles Vesco, vice-président de la Métropole, en charge des modes doux. Cela consiste essentiellement à faire du marquage au sol et quelques reprises de génie civil. »

Des travaux qui devraient durer jusqu'au 31 octobre

Pendant au moins un mois, un itinéraire bis sera instauré pour les cyclistes, le long du quai Jean-Jaques-Rousseau. Un vrai détour pour eux, mais le collectif Valve (Venir à Lyon à vélo) incitera les usagers à le respecter, pour « travailler en bonne intelligence avec la Métropole, et ne pas perturber le bon déroulement des travaux », a expliqué Fabien Bagnon, membre du collectif pro modes doux.

Pour cette première phase, la Métropole a dégagé un budget de 375 000 €, cofinancé à hauteur de 240 000 €, grâce au fonds de la transition énergétique. « Il y a un report modal sur les modes de déplacement qui favorise cette politique-là », explique le vice-président de la Métropole.

La passerelle piétonne sera plus tardive

Une fois la piste cyclable à disposition, les cyclistes devront patienter pour obtenir la suite. Le projet de passerelle pour piétons, qui

se termine en encorbellement, a bien été inscrit à la planification pluriannuelle d'investissement (PPI) de la Métropole, comme l'avait promis Gérard Collomb. Alors que la passerelle Oullins-Gerland, elle, n'a pas été retenue parmi les priorités. « Sur le pont de La Mulatière, en direction du nord, il faut construire cette passerelle piétonne jointive, appuyée sur les piles du pont autoroutier, qui se finira en encorbellement le long du mur », détaille la Métropole.

La Métropole sera propriétaire et gestionnaire

Actuellement, les vélos et piétons traversent le pont au même endroit, soit un espace d'à peine 1,40 m, dédié aux deux. Cet ouvrage en parallèle permettra ainsi de dégager l'espace nécessaire à l'aménagement d'une piste cyclable. Et comme chaque bataille ne se gagne pas sans encombre, le financement doit encore être validé, avant que les usagers ne voient naître la passerelle.

« L'État a donné son accord pour la construction de l'ouvrage, l'autoroute étant sa propriété, mais il y aura

L'aménagement cyclable du pont de la Mulatière



un cofinancement 50-50, un contrat entre la Région et la Métropole, explique Gilles Vesco. Il s'agit donc d'un projet à moyen terme, horizon fin du mandat, annonce la Métropole. Et cela nécessite des études complémentaires, mais surtout d'importants travaux. » Le 2 novembre, la Métropole signera une convention avec l'État, qui la rendra propriétaire gestionnaire de l'aménagement réalisé. Ainsi, l'État se défait de toute responsabilité sur cette partie ajoutée à l'autoroute A7.

En bref, les 1 500 cyclistes qui traversent le pont chaque jour accéderont progressivement à un confort de circulation notable. Et

les adeptes du mode doux pourraient bien se multiplier, une fois le pont de La Mulatière sécurisé de chaque côté. ■

Lisa Sanchez



■ L'actuel passage pour les vélos, sur le pont de La Mulatière. Photo archives DR

QUESTIONS A FABIEN BAGNON

Membre du collectif Valve (Venir à Lyon à vélo)

« Des travaux d'urgence, mais ce sera une nette amélioration »

Savez-vous comment les travaux vont se dérouler ? On sait que ça va se passer en deux phases. L'ouvrage d'art pour les piétons, qui permettra une piste cyclable dans le sens sud-nord est un engagement conservé, il faudra juste patienter. Sur deux promesses, on en a au moins une. Seulement, la passerelle ne sera financée qu'à hauteur d'un tiers par la Métropole. Donc il faudra convaincre l'État et la Région. On est déçu, en revanche, que la Métropole soit revenue sur son engagement pour la passerelle Oullins-Gerland, qui

n'a pas été validée dans la planification pluriannuelle d'investissement.

Que pensez-vous des travaux qui commencent lundi ?

Ce sont des travaux d'urgence pour résoudre un point noir. Pour l'instant, le pont va rester dans cet état côté musée des Confluences, seule la chaussée devant le parvis du musée va être aménagée en piste cyclable. Mais on se réjouit, car c'est une nette amélioration, dans l'attente de la passerelle pour les piétons. On n'aura plus à partager l'espace

avec eux. En tout cas, l'aménagement de l'autre côté, qui va jusqu'au carrefour Stéphane-Déchant résoud de vraies problématiques. C'est un signe d'espoir, c'est possible de se déplacer à vélo.

Cela va-t-il encourager les gens à se déplacer à vélo ?

On améliore une zone très hostile. Les gens vont pouvoir plus naturellement passer à l'usage du vélo, donc cela va conforter le passage à la phase 2 des travaux. ■



Photo F. Guillon

4,4 millions

C'est, en euros, l'estimation du montant global que coûtera l'aménagement de la passerelle pour piétons, réalisé à moyen terme, avant la fin du mandat. Le cofinancement 50-50 avec la Région a été proposé par la Métropole et sera validé prochainement. La Métropole a, elle, inscrit pour sa part 2,2 millions d'euros, soit sa part de la planification pluriannuelle d'investissement (PPI).